

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mercredi,
30 novembre 2005 à 19h00 à l'Hôtel-de-ville situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle
sont présents :

M. Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence
Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Raymond Gougeon, Brian Middlemiss.

Retard Movité : Jean Amyotte

Également présent : Sylvain Bertrand, secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance à 19h15.

05-11-1017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Sécurité incendie
 - 55 chemin des Bouleaux
 - Réserve pour véhicule d'urgences
 - Police d'assurance-vie pour pompiers – selon la convention collective
3. Ordures ménagères
4. Recyclage
5. Croissant Bingley
6. Lumière clignotante – intersection chemin de la Montagne et route 148
7. Levée de la séance

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

05-11-1018

SÉCURITÉ PUBLIQUE – ACCÈS À CERTAINS CHEMINS PRIVÉS

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande à Me Michel Lafrenière un avis légal
concernant le pouvoir de la municipalité et s'il y a des actions légales à prendre lors de
situations de difficultés d'accès sur certains chemins privés. Un budget de 300,00 \$ est
accordé à ces fins.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1105467

M. Jean Amyotte se joint à l'assemblée à 19h30.

05-11-1019

ASSURANCE VIE – POMPIERS

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de Charlebois Trépanier pour l'assurance vie des pompiers tel que proposé au coût de 1140,00 \$ annuellement et ce à compter du 1^{er} janvier 2006.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1105467

05-11-1020

DEMANDE AU MTO – CHEMIN DE LA MONTAGNE – ROUTE 148

CONSIDÉRANT la perceptible augmentation de la circulation sur la route 148 dans la Municipalité de Pontiac;

CONSIDÉRANT plus particulièrement la situation existante à l'intersection de la route 148 et du chemin de la Montagne dont l'installation d'un nouveau commerce, la topographie des lieux et l'achalandage accentué de ce secteur;

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QU'une demande soit acheminée par les présentes, au M.T.Q. pour l'installation d'un feu clignotant à l'intersection de la route 148 et du chemin de la Montagne.

Adoptée

05-11-1021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 1105467

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: no 05-11-1018 et 05-11-1019.

MAIRE

SECRÉTAIRE TRÉSORIER